

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2017

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 391)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC121

présenté par
M. Attal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

I. – À la première phrase de l’alinéa 8, supprimer le mot :

« donnée ».

II. – À la première phrase du même alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« bacheliers »,

insérer le mot :

« retenus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d’un mot inutile et insertion d’une précision nécessaire.